

RESENTATION DU PROJET

1. Intitulé du Projet :

**Les anthroponymes algériens :
usages oraux, transcriptions graphiques et questions de normalisation**

2. Date de démarrage du projet :

Juillet 2013

3. Composition de l'équipe de Recherche

a. Chef de projet

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
YERMECHE	Ouerdia	Sciences du langage	Professeur	ENS de Bouzaréa Alger

b. Membres de l'équipe

Nom	Prénom	Spécialité	Grade et fonction	Etablissement
AMOROUAYACH	Essafia	Sciences du langage	Maître de conférences A	Université Alger2
TIDJET	Mustapha	Sciences du langage	Maître de conférences B	Université A. Mira, Bejaïa,
AMOROUAYACH	Essafia	Sciences du langage	Maître de conférences A	Université Alger2

4. Résumé de la problématique

Le système anthroponymique algérien (patronymes, prénoms, surnoms, sobriquets, etc.) se décline actuellement sous la forme d'aboutissants, issus de nombreuses opérations de dénomination/re-dénomination, eu égard aux différents repositionnements géopolitiques qui ont largement affecté la région du Maghreb. Les anthroponymes sont autant d'indicateurs sur les modes de re/structurations onomastiques des personnes et des communautés, des groupes et des lignages, qui ont profondément renouvelé le stock lexical des noms locaux.

Si l'émergence du patronyme (loi sur l'Etat civil de 1882) comme nouvelle catégorie dans le système de nomination traditionnel algérien et/ou maghrébin a bouleversé le mode de représentation onomastique, ce sont surtout les problèmes de transcription et/ou de translittération qui donnent une visibilité institutionnelle, un tant soit peu, « dérégulée » du système nominatif algérien actuel en raison des problèmes de transcription qui affectent sérieusement le fonctionnement des institutions nationales telles que l'Etat civil. Nos préoccupations se déclinent en plusieurs axes :

A. Histoire des systèmes de dénomination en Algérie

Le premier axe concerne l'aspect linguistique de la formation historique et politique qui a prédéterminé l'installation de l'état civil en Algérie et l'imposition du patronyme comme forme officielle d'identification de la personne avec toutes les incidences sur le mode de représentation symbolique et onomastique. Il s'agit de décrire les facteurs qui ont entraîné l'évolution des modes nominatifs en usages sur le territoire par la mise en évidence des différentes couches historiques et souches linguistiques.

B. Sémantisme et motivation des noms propres de personnes

Le second axe s'intéresse, d'un point de vue sémantique et symbolique, aux modes de nomination des Algériens. Il s'agira de relever les représentations que les Algériens ont de leurs noms mais également de porter également un éclairage à la fois qualitatif et quantitatif sur les catégories sémantiques dominantes du nouveau système patronymique imposé, en faisant une analyse lexicométrique des régularités linguistiques qui l'ont définitivement marquée.

C. La fixation des noms propres par l'orthographe française

L'état actuel de l'Etat civil, dans son volet onomastique, est largement tributaire des représentations linguistiques et des stratégies institutionnelles dé/nominatives d'administration de la population algérienne, ayant présidé à sa constitution durant la période

coloniale. Quelles sont les conditions techniques de son instauration (fixation des noms, imposition du patronyme, attribution de patronymes différentes à une même famille...) et ses incidences sur le système anthroponymique traditionnel (altération des noms lors de la transcription en français, déstructuration du système nominatif et ruptures avec les habitudes nominatives traditionnelles ? Quels types et nature de traitements linguistiques ont réservé les logiques onomastiques coloniales à cette anthroponymie ? Autrement dit, comment se sont déclinés les systèmes de transcription ou d'écriture française ou francisée des noms de personnes en Algérie et de quelle manière ont été réglés les problèmes de non-correspondance des systèmes phonétiques et, par conséquent, graphiques entre les langues nationales algériennes (arabe et berbère) et le français ?

D. La fixation des noms propres par l'orthographe arabe

Quel est le degré de dis/continuité entre les systèmes de transcription graphique de la période coloniale et post-coloniale dans l'écriture des noms de familles ?

Quelles sont les stratégies institutionnelles mises en place par l'administration algérienne dans la normalisation de la gestion et de l'écriture des anthroponymes : français/ arabe/ berbère? Quelles sont leurs limites ? Quelle est la nature des dysfonctionnements relevés : phonético-phonologiques, morphologiques, lexicaux et sémantiques ? Cependant, de tels traitements ne peuvent faire l'impasse sur les modes de nomination traditionnelle et les stratégies symboliques assurant la continuité d'une identité onomastique algérienne, pour analyser les mécanismes de démantèlement des repères symboliques et mesurer le degré de désagrégation des dispositifs techniques mis place à cet effet.

E. Le passage de l'oral à l'écrit : un processus de déformation/traduction/interprétation des noms de personnes ?

Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure l'opération d'altération/adaptation des formes nominales algériennes par des transformations phonético-morphologico-syntaxiques a induit une traduction/interprétation des noms algériens.

5. Répartition des Axes par chercheur.

Intitulé axe	Chercheur
1- Histoire et sémantisme des noms propres de personnes	Ouerdia YERMECHE
2-La fixation des noms propres par l'orthographe française et arabe	ESSAFIA AMOROUAYACH
3- La fixation des noms propres par l'orthographe française et arabe	MUSTAPHA TIDJET